

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à la maintenance du luminaire.
- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION**, n'installer ce dispositif qu'en présence de ballasts électroniques à intensité réglable Lutron Hi-Lume^{MD} ou Eco-10^{MD} (EcoSeries) convenant aux charges fluorescentes commandées.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

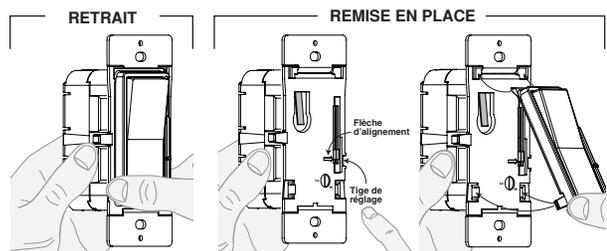
- Lorsqu'on remplace des ballasts à démarrage instantané par des modèles à intensité réglable, on **DOIT** aussi remplacer les douilles par des modèles à démarrage rapide pour assurer le bon fonctionnement du gradateur et ne pas endommager les nouveaux ballasts. Se reporter aux directives accompagnant ces derniers.
- N'installer qu'un (1) seul gradateur par circuit à trois ou à quatre voies; les interrupteurs de ce circuit commuteront l'éclairage au niveau sélectionné à ce premier.
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, **NE PAS** l'installer pour commander une prise, un appareil motorisé ou à transformateur ou toute autre source d'éclairage que celles mentionnées.

Outils requis

- | | | |
|-----------------------------|---------------|-------|
| Tournevis ordinaire/Philips | Ruban isolant | Pince |
| Crayon | Coupe-fil | Règle |

Changement de couleur du gradateur

Si on a une trousse en main, on peut effectuer la procédure qui suit pour changer la couleur du dispositif avant d'en effectuer le câblage. Autrement, passer à la section « Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs ».



Appuyer sur une des languettes inférieures de la pièce à retirer et la dégager vers l'avant.

Aligner la tige de réglage sur la flèche de la manière illustrée. Abaisser la glissière de la nouvelle pièce.

Insérer les languettes supérieures de la pièce dans les fentes du gradateur. Appuyer ensuite sur la partie inférieure de la pièce pour l'enclencher.

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs

Aucune réduction des valeurs nominales n'est requise en cas d'installations groupées.

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR:

Le courant maximal prescrit est de 8 A à 120 V c.a. pour le modèle DSH08-1, et de 6 A à 277 V c.a. pour le modèle DSH06-7. Ce courant nominal peut être mesuré au niveau du fil actif (noir) entrant. Se reporter à l'étiquette des ballasts pour connaître la charge totale du circuit. Cette charge totale se calcule en additionnant les courants d'entrée de tous les ballasts associés au gradateur.

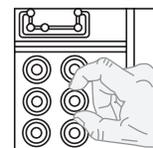
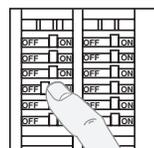
CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR					
N° de cat.	Tension	Puissance nominale	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
DSH08-1	120 V	8 A	8 A	8 A	8 A
DSH06-7	277 V	6 A	6 A	6 A	6 A

Installation

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1

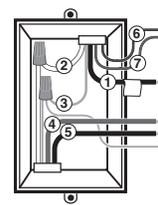
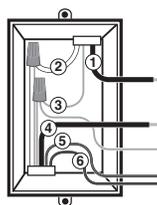
AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien de l'appareil commandé!



Étape 2

Identification de l'application (plus courantes montrées):

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



Unipolaire

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge (commutation)
5. Charge (gradation)

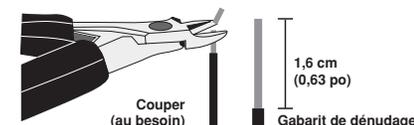
À trois voies

1. Ligne ou charge (voir remarque ci-dessous)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier – couleur à noter
6. Charge (commutation)
7. Charge (gradation)

REMARQUE : dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et de l'autre dispositif du circuit à trois voies.

Étape 3 Préparation des fils :

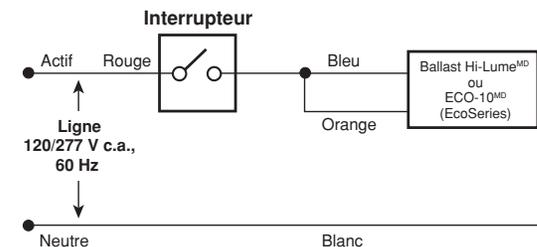
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur 1,6 cm (0,63 po).



MISE EN GARDE :

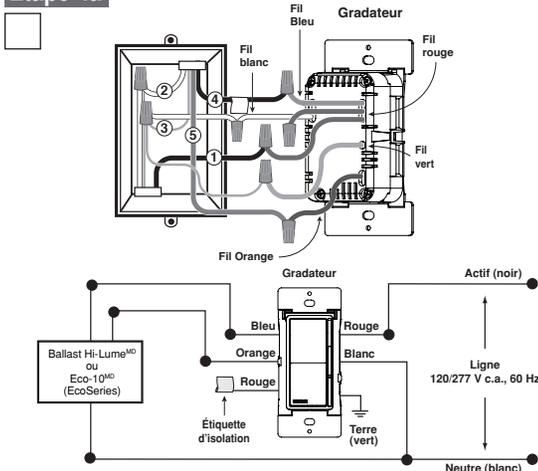
Avant d'installer le gradateur dans une nouvelle installation, il faut s'assurer que le système soit exempt de courts-circuits.

- **Couper l'alimentation** au fusible ou au disjoncteur.
- Raccorder un interrupteur ordinaire aux fils actifs et de ballast (**se reporter au schéma**).
- **Rétablir le courant**. Si les lumières ne s'allument pas, c'est qu'il y a un défaut de continuité sur le circuit.
- Le cas échéant, couper l'alimentation et corriger le câblage. Vérifier de nouveau l'intégrité du circuit. La garantie du gradateur sera annulée si ce dernier est mis sous tension sur un système court-circuité.



- En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.
- En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 4b.

Étape 4a Applications unipolaires :

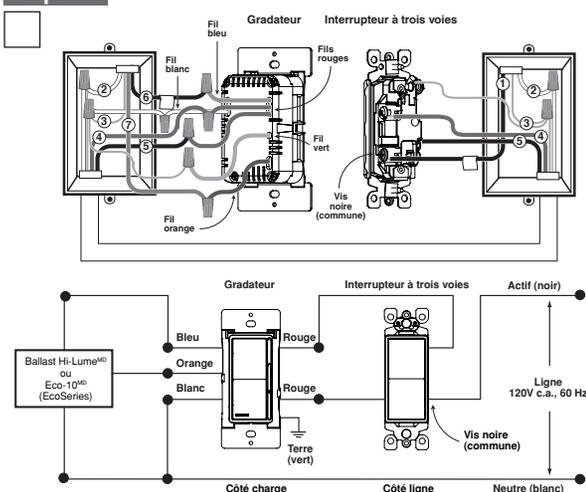


Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie **VERT** du gradateur.
 - Le fil de neutre de la boîte au fil de sortie **BLANC** du gradateur.
 - Le fil de ligne (actif) de la boîte à un des fils de sortie **ROUGES** du gradateur.
 - Le fil de charge (gradation) de la boîte au fil de sortie **ORANGE** du gradateur.
 - Le fil de charge (commutation) de la boîte au fil de sortie **BLEU** du gradateur.
 - L'autre fil **ROUGE** devrait porter une étiquette d'isolation de la même couleur.
- NE PAS RETIRER** cette étiquette si l'installation est unipolaire.
- REMARQUE :** s'il n'y a pas d'étiquette sur le second fil **ROUGE**, il faut se servir de ruban isolant ou d'un capuchon de connexion pour le couvrir.

Passer à l'étape 5.

Étape 4b Applications à trois voies :



Étape 4b suite

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- REMARQUE :** le gradateur doit être installé du côté charge du circuit à trois voies.
- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie **VERT** du gradateur.
 - Le fil de neutre de la boîte au fil de sortie **BLANC** du gradateur.
 - Le fil commun (commutation de charge) de la boîte au fil de sortie **BLEU** du gradateur.
 - Le fil de charge (gradation) de la boîte au fil de sortie **ORANGE** du gradateur.
 - Le premier cavalier à un des fils de sortie **ROUGES** du gradateur (retirer l'étiquette d'isolation).
 - Le second cavalier à l'autre fil de sortie **ROUGE** du gradateur.

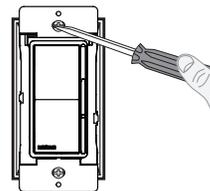
Passer à l'étape 5.

Étape 5 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :

- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
 - En tenant délicatement le gradateur, déplacer la glissière à la position la plus élevée, puis appuyer sur la partie supérieure de la bascule Decora^{MD}. Les lumières devraient s'allumer à leur intensité maximale.
- Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.**

Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque murale.



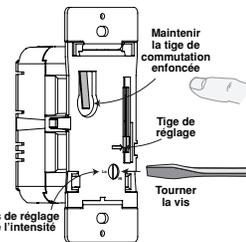
Étape 7 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

Programmation

Réglage de l'intensité minimale

- Appuyer sur la partie inférieure de la bascule Decora^{MD} et régler la glissière au plus bas.
- Retirer la pièce amovible (se reporter à la section Changement de couleur du gradateur, à la page 1).
- Maintenir la tige de commutation enfoncée.
- Faire tourner la vis de réglage de l'intensité vers la droite pour augmenter le niveau minimal, ou vers la gauche pour le diminuer.
- Relâcher la tige de commutation.
- Remettre la pièce amovible (se reporter à la section Changement de couleur du gradateur, à la page 1).



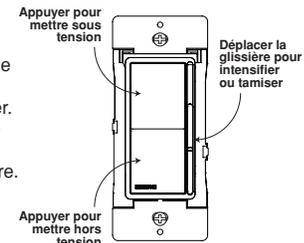
Fonctionnement

COMMUTATION :

Appuyer sur la partie supérieure de la bascule Decora^{MD} :
- les lumières devraient s'allumer.
Appuyer sur la partie inférieure de la bascule Decora^{MD} :
- les lumières devraient s'éteindre.

GRADATION :

Déplacer la glissière :
- les lumières devraient s'intensifier ou se tamiser.



Diagnostic des anomalies

- Les lumières clignent :**
 - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - les fils ne sont pas adéquatement protégés par les capuchons de connexion.
- Les lumières ne s'allument pas :**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe ou le ballast est grillé(e);
 - les douilles de lampe ne sont pas à démarrage rapide;
 - le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

REMARQUE : pour obtenir de l'aide en ce qui a trait à l'identification du fil **ACTIF** dans une application à trois voies, prière de se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

Lutron, Hi-Lume et Eco-10 sont des marques déposées de Lutron Electronics Co., Inc.

Ligne d'Assistance Technique : 1 800 405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com

DÉCLARATION DE LA FCC

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

DÉCLARATION IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

© 2015 Leviton Mfg. Co., Inc

PK-A3031-10-05-2A

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

WEB VERSION